

L'ART



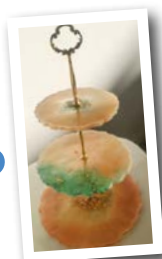
TÊTE



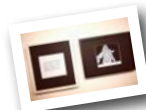
EN



Vous créez ?



Osez exposer !



Le Pôle territorial de formation Île-de-France Outremer (PTF)
de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)
vous propose d'exposer vos œuvres au sein des ses locaux.

Envoyez directement trois photos de vos œuvres
et une courte présentation de votre travail
avant le 23 janvier 2026 à l'adresse : ptf-paris@justice.fr



Coordonnées : PLAINE'UP - 17-19, Avenue de la métallurgie, 93210 La Plaine Saint-Denis
Tél : 01.41.83.60.29 / Mail : ptf-paris@justice.fr

Informations complémentaires : www.enpjj.justice.fr/aet26aap

Le Pôle Territorial de Formation Île-de-France Outremer (PTF IDFOM) de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), au travers de son action « **L'Art en Tête** », souhaite promouvoir les créations artistiques personnelles des professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) .

Cette action vise également à favoriser l'accès à l'art en général en valorisant les talents des agents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Île-de-France.

Tous les agents de la direction interrégionale Île-de-France Outremer qui exercent sur le territoire d'Île-de-France, quel que soit leur statut, peuvent à titre personnel bénéficier de l'élan dynamique et valorisant que se veut être l'initiative « **L'Art en Tête** ».

Toutes les œuvres matérialisées (photos, peintures, sculptures, créations en matières non périssables) sont acceptées. Elles seront soumises à une commission de sélection avant exposition dans les locaux du PTF.

Alors n'hésitez pas à candidater!

La prochaine exposition se tiendra au PTF IDFOM

À compter de février 2026

Envoyez trois photos de vos œuvres et une courte description de votre travail artistique au PTF IDFOM (ptf-paris@justice.fr)

avant le **23 janvier 2026**

Pour plus d'informations,
écrire à Amaurie TORTORA :
amaurie.tortora@justice.fr



Voir en ligne